

Quelle famille?



Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

Caractéristiques et évolutions récentes des familles au Québec

Ce que révèlent les données du recensement de 2016

Les réalités familiales se forgent sous le poids de multiples influences. Certaines ont pu être progressivement attestées au fil du temps alors que d'autres ne sont visibles à travers les sources officielles que depuis quelques années. Sans rendre compte de l'ensemble des possibles, ces sources, parmi lesquelles figure le recensement du Canada, reflètent aujourd'hui mieux la pluralité des formes familiales qui coexistent grâce à certaines améliorations qui leur ont été apportées. Réalisé en 2016, le dernier recensement permet de produire une nouvelle photo de famille pour le Québec à partir des principaux traits qui caractérisent chacune de ces formes familiales sur le plan sociodémographique et de quantifier l'ampleur de certaines réalités par rapport à d'autres. De plus, sa réalisation, tous les cinq ans, nous autorise à mettre en relief des tendances lourdes aussi bien que des changements survenus à court terme.

Loin d'être désincarnée, l'évolution qui se dessine est indissociable du contexte dans lequel elle prend forme. Au cours des dernières années, plusieurs phénomènes ont concouru à façonner les configurations familiales qu'il nous est permis d'observer au Québec en 2016. D'abord, sur le plan démographique, les années qui ont suivi le tournant du millénaire ont été marquées par un rehaussement notable, puis une stabilisation du nombre de naissances. Dans son plus récent

Bilan démographique du Québec, l'Institut de la statistique du Québec indique en effet que «[l]a remontée enregistrée à la fin de la décennie 2000 a ramené la fécondité à un niveau un peu supérieur à celui du début des années 1990 et semblable à celui du milieu des années 1970» (ISQ, 2017). Cette hausse des naissances est à la fois attribuable à une augmentation du nombre de femmes en âge de procréer et à une hausse de la fécondité, donc du nombre d'enfants par femme.

L'évolution récente de la natalité et de la fécondité est également marquée par une entrée dans la parentalité toujours plus tardive, laquelle modifie un peu plus le visage des familles actuelles. En effet, les naissances surviennent à un âge plus avancé dans la vie des mères. Si le taux de fécondité des jeunes femmes tend à se réduire depuis longtemps, on observe une stabilisation, voire une augmentation chez celles qui sont plus âgées (ISQ, 2017). Ainsi, l'âge moyen auquel les femmes donnent naissance pour la première fois a constamment crû au cours des dernières années et est passé de 28 à 29 ans entre 2006 et 2016.

Si les jeunes adultes d'aujourd'hui sont généralement plus âgés au moment de devenir parents, l'ensemble de la population a, en parallèle, vieilli rapidement au cours des années récentes. Or, certains aspects du vieillissement sont susceptibles d'avoir une

Table des matières

1. La population et les familles au Québec : un portrait général	4
2. Les familles avec enfants de tous âges selon	6
2.1 Certaines caractéristiques des enfants.....	6
2.2 Des caractéristiques des parents.....	7
3. Évolution récente et comparaison avec le reste du Canada... ..	10
3.1 Caractéristiques des enfants..	11
3.2 Caractéristiques des parents..	12
En résumé.....	14
Bibliographie	15
Notions, définitions et particularités des données	16

incidence sur la composition des familles d'aujourd'hui. Par exemple, l'espérance de vie plus grande fait en sorte que les personnes âgées, et particulièrement les femmes, sont susceptibles de vivre en couple plus longtemps, le décès de leur conjoint survenant plus tard dans l'existence (Statistique Canada, 2012). Encore récemment, des gains non négligeables ont été enregistrés au Québec à ce chapitre, l'espérance de vie s'étant prolongée de deux ans entre 2005-2007 et 2014-2016 (ISQ, 2018).



Outre ces aspects de nature démographique, d'autres éléments teintent le portrait familial au Québec. Pour Castagner Giroux, Le Bourdais et Pacaut (2016), les changements survenus sur le plan conjugal sont ceux qui, juste derrière la fécondité, ont probablement «le plus fortement bousculé la vie familiale et modifié la composition des familles» au cours des dernières décennies. Rien n'indique que ces tendances ne se soient renversées récemment. On constate, par exemple, que l'indice de primo-nuptialité¹ a récemment recommencé à chuter, suivant une courte période de stabilité qui marquait une pause dans le déclin rapide du mariage caractéristique des décennies 1970, 1980 et 1990 (ISQ, 2017). Selon les données les plus récentes, seuls 27 % des hommes et 29 % des femmes se marieraient si les conditions observées actuellement se poursuivaient dans l'avenir. En corollaire, l'union libre est devenue le principal mode de formation des unions, et plusieurs couples maintiennent le choix de ne jamais se marier. Parallèlement à ces changements, on constate que les unions d'aujourd'hui sont plus fragiles, tant du côté des unions libres que de celui des mariages (Castagner Giroux, Le Bourdais et Pacaut, 2016). Les ruptures surviennent toujours

plus tôt dans la vie des couples et la présence d'enfants ne fait plus réellement obstacle à la séparation des parents. En conséquence de cette instabilité, de plus en plus d'hommes, de femmes et d'enfants sont appelés à vivre des transitions comme des épisodes de monoparentalité ou de reconstitution familiale. À titre d'illustration, mentionnons qu'en 2016, de l'ensemble des mariages célébrés au Québec, plus d'un sur trois impliquait l'officialisation d'une deuxième union pour au moins un des conjoints (ISQ, 2017). Ajoutons à cela que les remises en union se font à un rythme rapide. Cette mouvance donne lieu à une multiplication des formes et des agencements familiaux susceptibles de se refléter dans les caractéristiques des familles observées en 2016.

Des formes de parentalité moins fréquentes, mais très diverses, par exemple l'homoparentalité ou la transparentalité, ajoutent à la pluralité des réalités familiales. En effet, malgré certaines résistances, des changements témoignent d'une ouverture plus grande de la société à l'égard des agencements familiaux moins traditionnels, comme les relations entre personnes de même sexe (Lardoux, Boulet et Greenbaum, 2017). Au Québec comme

au Canada, la reconnaissance officielle de ce type de famille est passée par différentes interventions survenues au début du nouveau millénaire : la filiation a été reconnue par législation en 2002 au Québec, tandis que la légalisation du mariage de conjoints de même sexe est survenue en 2004 au Québec et l'année suivante au Canada. Ces changements récents permettent aujourd'hui de prendre certaines de ces réalités en compte à partir de sources officielles.

D'autres phénomènes concourent aux transformations multiples observées dans les familles, par exemple la substitution de certains repères sociaux de la masculinité (Genest Dufault et Castelain-Meunier, 2017). Le rapport à la paternité, par exemple, se transforme et façonne les familles au gré de ses évolutions. De même, l'immigration teinte fortement le portrait des familles d'aujourd'hui, et les familles d'identité autochtone ajoutent aussi à la diversité socioculturelle des familles du Québec².

S'il ne peut prétendre brosser un portrait exhaustif des réalités familiales de plus en plus complexes, le présent numéro du bulletin *Quelle famille?* se propose d'établir un portrait général des familles avec enfants

1 L'indice synthétique de primo-nuptialité indique la proportion d'hommes et de femmes qui se marieraient au moins une fois avant leur 50^e anniversaire si les comportements de nuptialité par âge d'une année donnée demeuraient constants.

2 Ces réalités ne sont pas présentées dans ce numéro parce qu'il est prévu d'en faire un examen plus approfondi dans d'autres numéros à venir.

au Québec en se concentrant sur les principales caractéristiques de ces dernières qui peuvent être observées à partir des données de recensement. De même, leur évolution récente, soit celle survenue entre 2006 et 2016, est examinée. Plus précisément, les grandes questions qui ont guidé la rédaction de ce numéro sont les suivantes : Combien de personnes vivent au sein d'une famille au Québec? Qu'est-ce qui caractérise les familles avec enfants, sur le plan de l'âge ou du type d'union, par exemple? La diversification qui caractérise les familles depuis quelques décennies déjà est-elle en voie de se stabiliser, voire de s'estomper, ou s'est-elle plutôt accentuée au cours de la période 2006-2016? Qu'est-ce qui a changé depuis 2006 et de quelle manière? Finalement, l'évolution constatée est-elle semblable à celle observée ailleurs au Canada?

Les contours de la famille étudiée sont ceux définis par Statistique Canada aux fins de recensement. La famille de recensement se fonde sur la notion de corésidence, c'est-à-

dire sur les liens entre les personnes résidant au sein d'un même ménage³. Elle renvoie tant aux couples avec ou sans enfants – que les conjoints soient mariés ou en union libre, de sexe opposé ou de même sexe, et que les enfants soient ceux du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints – qu'aux parents seuls. Suivant cette définition, les parents dont les enfants ont quitté le domicile familial ou sont en garde partagée, mais absents le jour du recensement ne sont pas recensés comme pères et mères : s'ils vivent en couple, ils sont considérés comme un couple sans enfant; s'ils n'ont pas de conjoint, ils ne sont pas dénombrés comme faisant partie d'une famille de recensement. Finalement, lorsqu'il est question d'enfants et de familles avec enfants, il est toujours sous-entendu «enfants à la maison», même si la précision n'apparaît pas dans le texte ou dans les tableaux.

Le portrait établi à partir de cette approche de la famille ne permet pas de connaître la totalité des liens qui unissent les personnes d'une famille lorsque celles-ci ne vivent pas au sein

d'un même ménage, mais fournit de multiples angles et possibilités d'analyse. Ainsi, en guise de portrait général, dans la première section, il est d'abord question de situer la population par rapport à la famille et d'établir l'importance de certains grands types de familles sur une période de vingt ans, soit entre 1996 et 2016. Les principales configurations familiales observées lors du dernier recensement sont ensuite présentées. La deuxième section se consacre à l'examen des familles avec enfants, plus précisément à celui de certaines de leurs caractéristiques sociodémographiques en 2016. Il y est d'abord question des enfants, puis des parents et de leur conjugalité. Finalement, la troisième section présente l'évolution des caractéristiques des familles avec enfants entre 2006 et 2016 à partir de certains indicateurs. Elle se complète de comparaisons effectuées avec le reste du Canada, qui autorisent la mise en relief de similitudes et de différences entre les familles d'ici et de l'ensemble des autres provinces et territoires canadiens.

3 Pour plus de détails concernant la définition de la famille de recensement, voir la partie *Notions, définitions et particularités des données* présentée à la fin du document.

Section 1 : La population et les familles au Québec : un portrait général

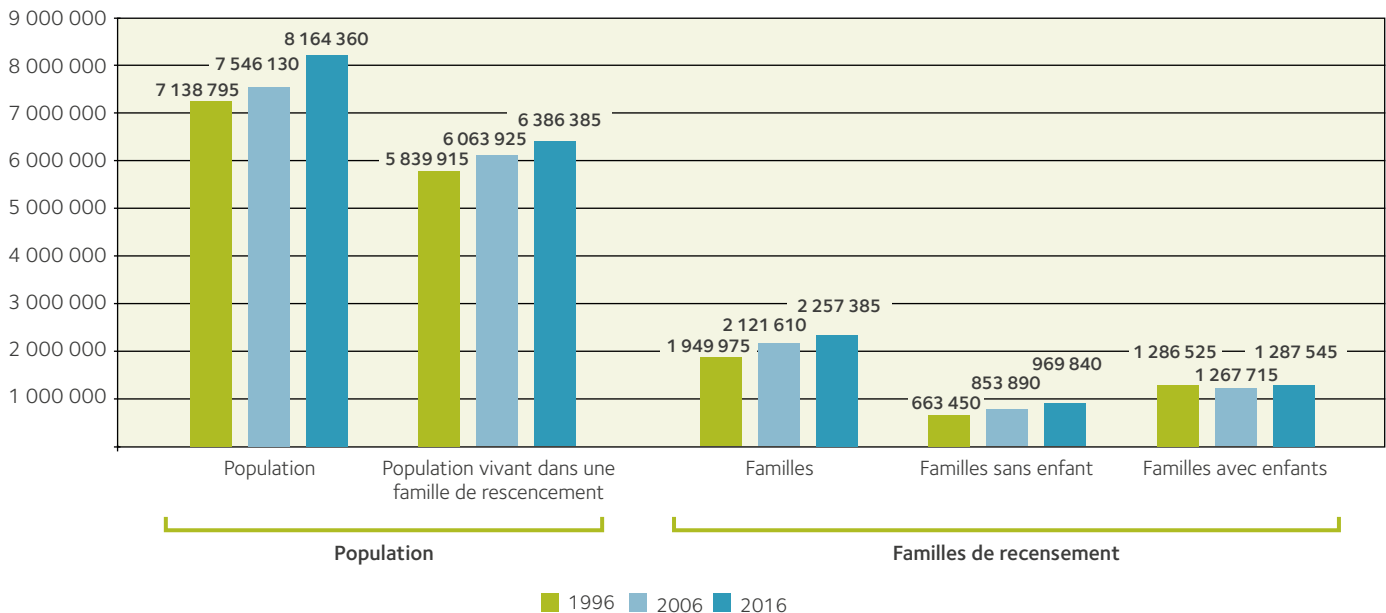
Comme le montre la figure 1, on a dénombré 8,2 millions de personnes au Québec en 2016, dont 6,4 millions faisaient partie d'une famille de recensement. Ainsi, 78 % de la population québécoise, soit près de 8 personnes sur 10, résidaient avec un conjoint ou au moins un enfant à la maison au moment du recensement.

En ce qui a trait à l'évolution survenue au cours des 20 dernières années, on remarque que de 1996 à 2016, la population recensée au Québec a crû de 14 %. La croissance a été légèrement plus importante lors de la dernière décennie qu'au cours de celle qui l'a précédée. La population recensée dans une famille a, elle aussi, progressé au cours de ces deux décennies, mais plus modestement (+9 %)⁴.

Au centre de la figure, on note également une augmentation du nombre de familles, leur nombre passant de 1,95 à 2,26 millions au cours de la période 1996-2016. La distinction des familles selon qu'elles comptent ou non des enfants montre une progression beaucoup plus importante des familles sans enfant (+46 %) que de celles avec enfant résidant à la maison (+0,1 %). On remarque même que, du côté des familles avec enfants, leur nombre a décliné entre 1996 et 2006 (-1,5 %), une baisse tout juste compensée par la remontée qui a suivi au cours de la décennie suivante (+1,6 %).



FIGURE 1 : POPULATION, POPULATION VIVANT DANS UNE FAMILLE, NOMBRE DE FAMILLES (TOTAL, AVEC ET SANS ENFANTS), QUÉBEC, 1996, 2006, 2016



Sources :
 1996 et 2006 : Ministère de la Famille et des Aînés (2011), *Un portrait statistique des familles au Québec*. Québec, Gouvernement du Québec, p. 102 et p. 128.
 2016 : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux A1 et B2 de la commande spéciale CO-1758.

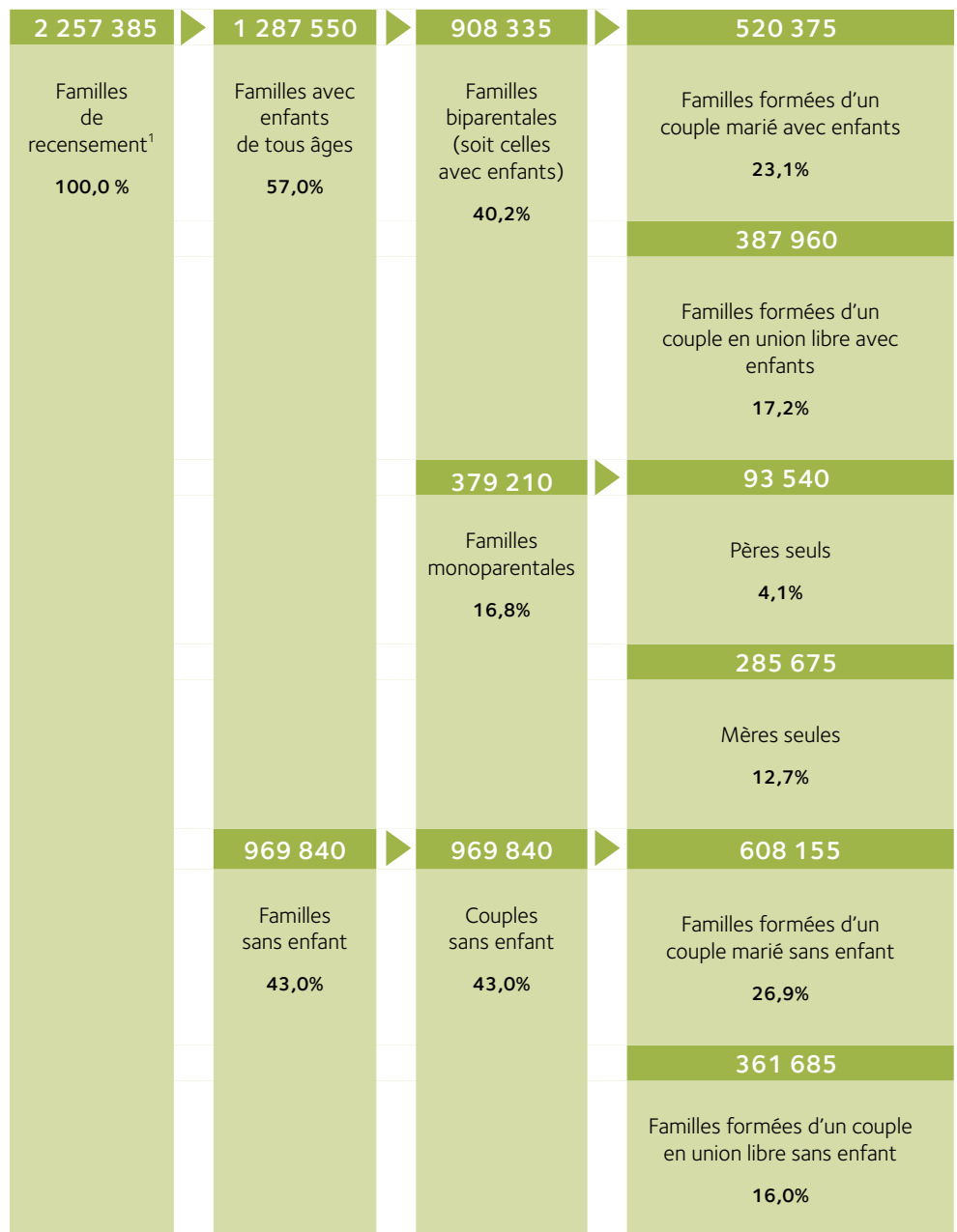
4 Se référer à la définition de « famille de recensement » présentée en fin de document pour connaître les changements apportés à cette notion, notamment entre 1996 et 2001.

La figure 2 présente le portrait des familles selon certaines configurations observées en 2016. On y constate que des 2,26 millions de familles recensées au total, près de 6 sur 10 (57 %) comptent des enfants résidant à la maison. Les familles biparentales, c'est-à-dire dirigées par un couple, sont plus de deux fois plus nombreuses que celles qui ne comptent qu'un seul parent. En effet, en 2016, plus de 908 000 familles étaient formées d'un couple et d'au moins un enfant à la maison, tandis que le nombre de familles monoparentales s'établissait à 379 210.

Toujours à la figure 2, on remarque que le nombre de mères seules (285 675) est toujours plus important que le nombre de pères seuls (93 540). On compte ainsi un peu plus de trois mères seules pour chaque père seul recensé.

Finalement, les chiffres présentés tant sur les couples avec enfants que sur ceux sans enfant à la maison confirment de manière évidente la tendance de nombreux couples à vivre en dehors de l'institution du mariage au Québec. En regroupant l'ensemble des couples recensés en union libre, à la figure 2, on constate que plus du tiers des familles (avec ou sans enfants) sont formées de couples non mariés. Les couples unis par le mariage ne comptent plus que pour la moitié des 2,26 millions de familles recensées au Québec (50 %), alors que ce type d'union, il n'y a pas si longtemps encore, constituait le point de départ de la formation de toute famille (Péron, 2003).

FIGURE 2 : LES FAMILLES DE RECENSEMENT SELON LEURS PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES, QUÉBEC, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758.

Section 2 : Les familles avec enfants de tous âges selon...

À la différence de la précédente, cette section se rapporte uniquement aux familles **avec enfants à la maison** en présentant ce qui les caractérise en 2016. On s'intéresse d'abord à certaines caractéristiques des enfants (âge et nombre dans la famille), puis à celles des parents (âge, type d'union, sexe des conjoints, recomposition familiale). Ces mêmes caractéristiques sont présentées pour différents types de familles dans le souci de faire ressortir les spécificités propres à chacune.

2.1 Certaines caractéristiques des enfants

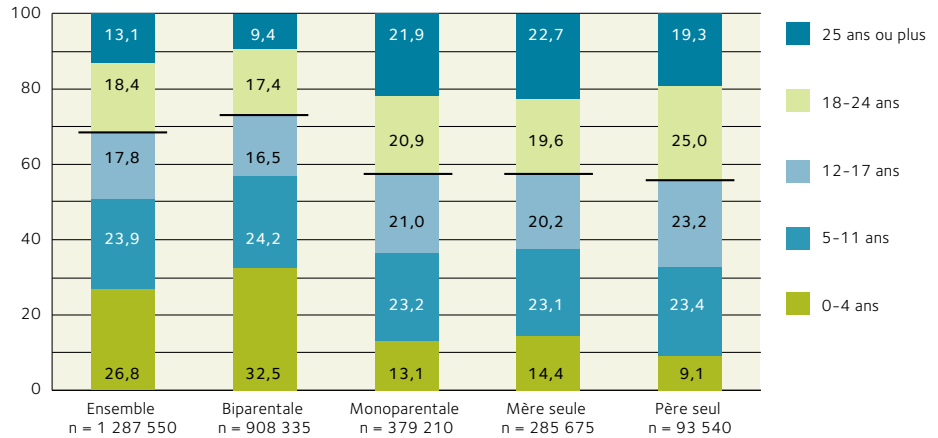
Le quart des familles compte un enfant de moins de 5 ans

L'âge du plus jeune enfant présent au domicile est examiné à la figure 3, qui permet en un coup d'œil de distinguer la part de familles avec enfants mineurs de celle des familles qui ne comptent que des enfants majeurs. Parmi l'ensemble, un peu plus de 3 familles sur 10 ne comptent que des enfants âgés de 18 ans ou plus. Si les familles avec jeunes adultes (18-24 ans) comptent pour 18 % de l'ensemble, celles où résident des enfants plus vieux sont un peu moins fréquentes (13 %). Même si les familles dont les plus jeunes enfants sont en fait des adultes sont relativement nombreuses, on constate en contrepartie une proportion assez importante de familles dont le plus jeune enfant a moins de cinq ans, soit plus du quart.

Les familles avec enfants mineurs plus fréquentes chez les couples que les parents seuls

Certaines différences peuvent être observées en fonction du type de famille. Au centre de la figure 3, on remarque que la part de familles qui comptent au moins un tout-petit est beaucoup plus élevée dans les familles biparentales (33 %), plutôt que dans les familles monoparentales (13 %). Chez ces dernières, la présence d'enfants mineurs est d'ailleurs moins fréquente que chez les familles biparentales (57 % c. 73 %). Le fait que les membres de familles monoparentales soient plus âgés n'est pas bien surprenant : en effet, plus les personnes avancent en âge, plus grandes sont les chances qu'elles soient confrontées à l'éclatement de la cellule familiale et qu'elles

FIGURE 3 : RÉPARTITION (EN %) DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES AVEC ENFANTS SELON L'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT ET LE TYPE DE FAMILLE, QUÉBEC, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758.

vivent ensuite un épisode, temporaire ou permanent, de monoparentalité.

Au premier regard, la situation des familles monoparentales apparaît peu différenciée selon le sexe du parent seul quant à l'âge des enfants recensés avec elles le jour du recensement. En effet, la part de familles avec enfants mineurs est très similaire (58 % et 56 %). Cependant, des différences apparaissent lorsqu'on y regarde de plus près. La part de familles monoparentales comptant au moins un enfant de moins de 5 ans atteint 14 % chez les mères seules, comparativement à 9 % chez les pères seuls. Il n'est pas si étonnant que les jeunes enfants apparaissent plus présents auprès des mères seules que des pères seuls. En effet, rappelons que ces données reflètent la situation domiciliaire de l'enfant le jour du recensement. Or, malgré une augmentation des cas de garde partagée lors de séparations et la perception que ce type de partage soit très répandu, il demeure que les jeunes Québécois qui partagent leur temps de résidence équitablement chez leurs deux parents sont minoritaires (Godbout et collab., 2016), les jeunes enfants étant plus souvent confiés à leur mère.

Autrement, à la figure 3, on remarque que les mères seules vivent proportionnellement plus souvent que les pères seuls avec un enfant âgé de 25 ans ou plus. Dans ce cas, les raisons de cette cohabitation sont probablement fort différentes de celles évoquées pour les jeunes enfants. Elles peuvent être le témoignage de solidarités familiales qui s'expriment dans certaines circonstances, par exemple lorsque le parent ou l'enfant adulte présente un besoin accru de soutien ou encore sur le plan financier, par exemple. Ces arrangements résidentiels touchent effectivement davantage de femmes que d'hommes, notamment parce que celles-ci vivent plus longtemps (Boulianne, 2005).

Les familles nombreuses demeurent relativement peu fréquentes

Suivant la définition de Statistique Canada, le nombre d'enfants considéré renvoie à l'ensemble des enfants qui résidaient à la maison le jour du recensement. Cette mesure peut donc ne pas refléter le nombre total d'enfants issus de la famille; certains, devenus adultes, peuvent avoir quitté le domicile et avoir fondé leur propre famille ou vivre dans une autre famille le jour du recensement,

dans le cas d'une recombinaison familiale, par exemple. Cela étant précisé, on estime qu'en 2016, les familles avec enfants comptaient en moyenne 1,7 enfant résidant à la maison (donnée non présentée).

Plusieurs constats peuvent être tirés de la figure 4, selon laquelle les familles se répartissent selon qu'elles comptent un, deux ou trois enfants ou plus. La colonne de gauche montre que la situation la plus fréquemment observée est celle où l'on ne dénombre qu'un seul enfant dans la famille. Elle concerne près d'une famille sur deux parmi celles avec enfants de tous âges (46 %). Le deuxième cas le plus fréquent est celui de la famille comptant 2 enfants, qui rassemble 39 % des familles examinées. Finalement, près de 16 % des familles comptaient 3 enfants ou plus à la maison.

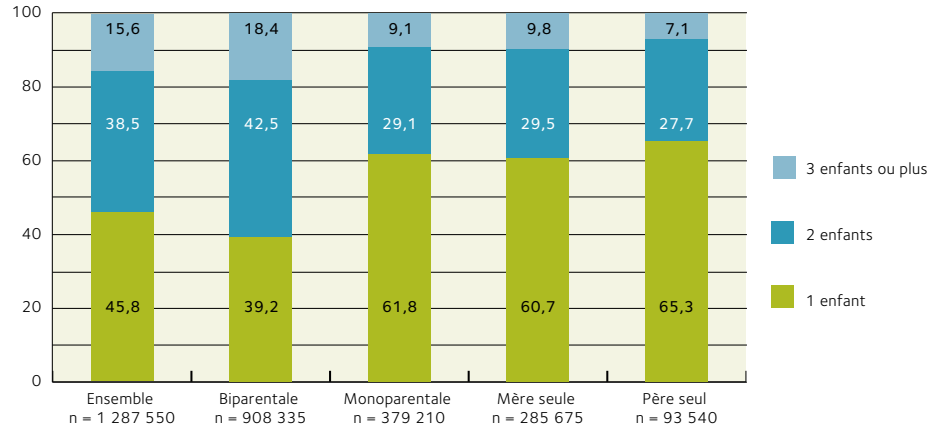
On réfère souvent aux familles comptant trois enfants ou plus comme étant des familles nombreuses. En 2016, on en a dénombré 201 405 au Québec. La grande majorité des familles nombreuses recensées comptaient trois enfants (76 %). Autrement, 18 % comptaient 4 enfants, et 6 %, soit un peu plus de 11 195 familles, se composaient de 5 enfants ou plus vivant à la maison (données non présentées).

Deux fois plus de familles nombreuses chez les familles biparentales, par rapport aux familles monoparentales

À la figure 4, on note d'importantes variations quant au nombre d'enfants que compte la famille lorsque le type de famille est considéré. La part de familles nombreuses est en effet deux fois plus élevée chez les familles biparentales que monoparentales (18 % c. 9 %). Inversement, les familles qui ne comptent qu'un seul enfant concernent une part beaucoup moins élevée de couples que de parents seuls (39 % c. 62 %). Ces observations se reflètent dans le nombre moyen d'enfants que comptent les familles, soit 1,9 chez celles dirigées par un couple comparativement à 1,5 chez celles qui ne comptent qu'un seul parent (données non présentées).

Finalement, en considérant le sexe du parent seul, on constate que les mères seules étaient proportionnellement plus nombreuses à vivre

FIGURE 4 : RÉPARTITION (EN %) DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES AVEC ENFANTS SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DANS LA FAMILLE ET LE TYPE DE FAMILLE, QUÉBEC, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille, à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758.

avec deux enfants ou trois enfants ou plus que les pères seuls. Précisons toutefois que le nombre moyen d'enfants recensés dans les familles monoparentales est sensiblement le même chez les pères (1,4) et chez les mères (1,5) (données non présentées).



2.2 Des caractéristiques des parents

Plus d'une famille sur cinq est une « jeune famille »

La figure 5 distingue trois catégories de familles regroupées selon l'âge du plus jeune conjoint ou du parent seul, fournissant ainsi une indication sur « l'âge de la famille »⁵. On le constate aisément : une importante majorité de familles se situent dans la catégorie d'âge intermédiaire, celle-ci regroupant plus de 7 familles avec enfants sur 10 (71 %). Un peu plus d'une famille sur cinq peut quant à elle être qualifiée de « jeune famille ». En effet, dans l'ensemble, 22 % des familles avec enfants comptent au moins un conjoint ou un parent seul âgé de moins de 35 ans. Les « familles dites âgées », soit celles où au moins un parent âgé de 65 ans ou plus a été dénombré, demeurent ainsi relativement peu nombreuses (6 %).

5 Pour déterminer « l'âge de la famille », nous proposons de recourir à un arbitraire fondé sur trois catégories d'âge des conjoints ou du parent seul. Il est question de « jeunes familles » lorsque le plus jeune des conjoints ou le parent seul ont moins de 35 ans, de « familles d'âge intermédiaire » lorsqu'ils ont entre 35 et 64 ans et de « familles dites âgées » lorsque ces derniers ont 65 ans ou plus.

Les parents de familles biparentales sont plus jeunes que les parents seuls

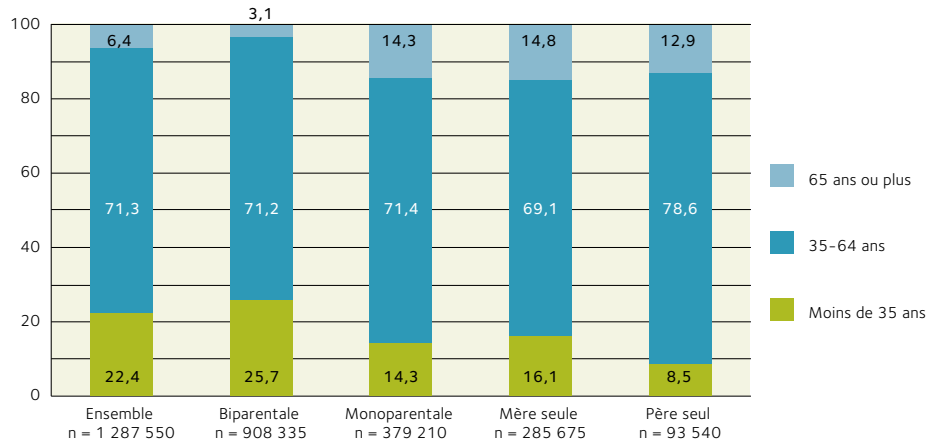
La figure 5 permet d'apprécier le profil différencié qui apparaît en fonction de différents types de famille quant à l'âge du plus jeune parent. On remarque d'emblée que la part de « jeunes familles » est plus élevée parmi les familles biparentales (26 %) que monoparentales (14 %). Si la part des « familles d'âge intermédiaire » est à peu près équivalente dans ces deux types de familles, les familles qui comptent au moins un parent âgé sont beaucoup plus fréquentes chez les familles monoparentales que biparentales (14 % c. 3 %). Ainsi, les familles formées de deux parents sont généralement plus jeunes que celles qui n'en comptent qu'un. L'âge moyen des parents, établi à 44 ans dans les familles biparentales, comparativement à 49 ans dans les familles monoparentales, le confirme par ailleurs (données non présentées).

Toujours à la figure 5, du côté des familles monoparentales, il est intéressant de relever l'écart d'âge qui sépare les mères seules et les pères seuls. La part de jeunes femmes à la tête de familles monoparentales est en effet plus importante que celle observée chez les pères seuls (16 % c. 9 %). Celles-ci sont d'ailleurs généralement moins âgées que les pères seuls, soit de près de deux ans en moyenne (données non présentées). On remarque aussi que les pères seuls appartiennent largement au groupe d'âge des 35 à 64 ans, qui rassemble 8 chefs de famille monoparentale masculins sur 10. Si les mères sont généralement plus jeunes, il est toutefois intéressant de noter que 15 % d'entre elles sont âgées de 65 ans ou plus, un pourcentage supérieur à celui observé chez les pères seuls (13 %).

Dans les familles biparentales, le mariage prédomine, mais...

En 2016, les familles formées de conjoints mariés sont toujours majoritaires au Québec. Comme l'illustre la figure 6, ce sont en effet près de 6 couples avec enfants sur 10 qui sont unis par les liens du mariage (57 %). Toutefois, des différences marquées apparaissent lorsqu'on prend en compte l'âge du plus jeune parent de la famille. La presque totalité des familles avec enfants dont le plus jeune parent

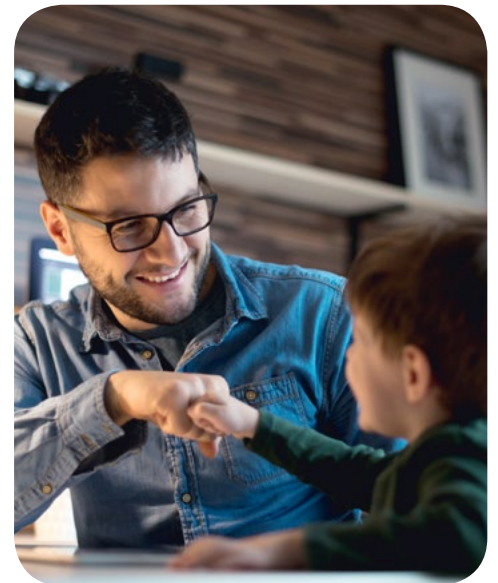
FIGURE 5 : RÉPARTITION (EN %) DE L'ENSEMBLE DES FAMILLES AVEC ENFANTS SELON L'ÂGE DU PLUS JEUNE CONJOINT OU DU PARENT SEUL ET LE TYPE DE FAMILLE, QUÉBEC, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758.

est âgé de 65 ans ou plus se composent de conjoints mariés (96 %). Chez les « familles d'âge intermédiaire », cette proportion est déjà beaucoup moins importante, se situant à 63 %, et chez les plus jeunes, le mariage ne concerne plus la majorité des familles (38 %).

Lorsqu'on tient plutôt compte de l'âge du plus jeune enfant à la maison, les observations sur la popularité du mariage au sein des couples avec enfants sont très similaires. Si 87 % des familles avec enfants de 25 ans ou plus sont composées de conjoints mariés, la proportion chute de façon importante de manière à ne concerner que 56 % des familles avec au moins un enfant d'âge scolaire (5-17 ans) et moins un enfant des couples qui résident avec au moins un enfant de moins de 5 ans (44 % – données non présentées). La propension des jeunes adultes d'aujourd'hui à vivre en union de fait et à devenir parents sans officialiser leur union se manifeste donc clairement à travers la proportion de familles biparentales non mariées, que l'on considère les changements sur la base de l'âge du plus jeune parent ou sur celle du plus jeune enfant de la famille.



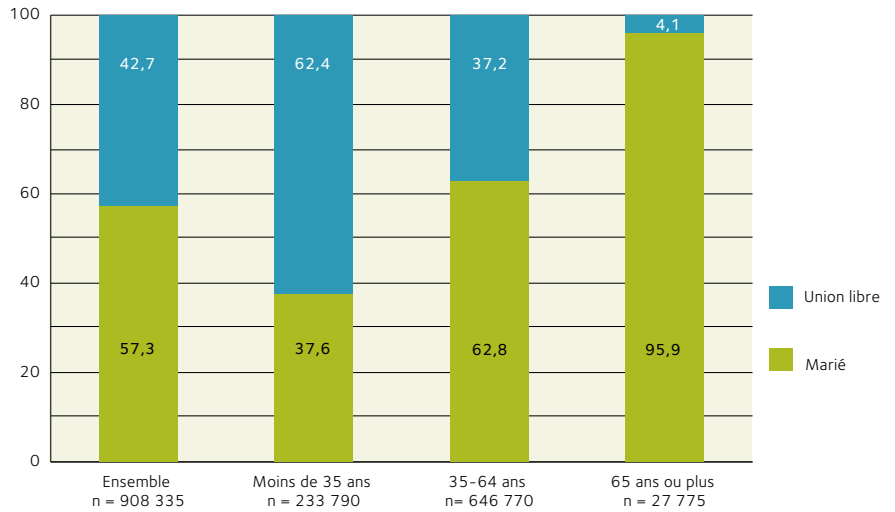
Les familles homoparentales : jeunes et féminines

Même s'il demeure muet sur l'orientation sexuelle des répondants, le recensement permet aujourd'hui, comme on l'a déjà mentionné, de comptabiliser les familles homoparentales. Il permet de déceler les personnes ayant déclaré résider avec un conjoint de même sexe ainsi qu'avec au moins un enfant. Près de 2 200 familles homoparentales ont ainsi été dénombrées au Québec en 2016.

Ces familles se démarquent elles aussi par leur jeunesse, que l'on considère l'âge du plus jeune parent (figure 7) ou l'âge du plus jeune enfant à la maison (données non présentées). Près d'une famille homoparentale sur 2 compte au moins un enfant de moins de 5 ans (48 %), par rapport à 32 % lorsque les conjoints sont de sexe opposé. De même, comme le montre la figure 7, la part de familles homoparentales dont le plus jeune conjoint a moins de 35 ans s'élève à 40 %, comparativement à 26 % de celles formées d'un homme et d'une femme.

Considérant leur relative jeunesse, et vu la popularité de l'union libre chez les jeunes familles, il n'est pas étonnant que 71 % des

FIGURE 6 : RÉPARTITION (EN %) DES FAMILLES BIPARENTALES SELON LE TYPE D'UNION ET L'ÂGE DU PLUS JEUNE PARENT, QUÉBEC, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758.

familles homoparentales – plus jeunes – vivent en union libre. Cette proportion est

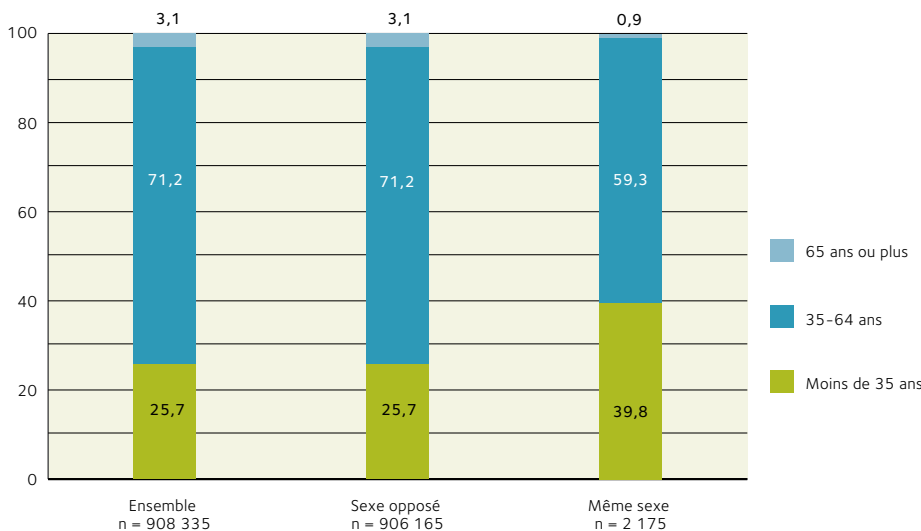
largement supérieure à celle observée chez les familles biparentales formées de conjoints de sexe opposé (43 %, données non présentées).

Finalement, il est intéressant de noter que, de l'ensemble des familles homoparentales, plus de 8 couples avec enfants sur 10, parmi ceux formés de conjoints de même sexe, sont des couples féminins (données non présentées).

Environ une famille biparentale sur six est le fait d'une recomposition familiale

Le recensement du Canada permet de capter une image de la recomposition familiale, cette réalité parfois transitoire, parfois permanente, que plusieurs familles sont désormais appelées à vivre. En ne tenant pas compte du réseau familial résidant à l'extérieur du cadre du ménage, la définition de la famille retenue par Statistique Canada ne permet pas de saisir toute la complexité et l'ampleur de ce phénomène. Toutefois, elle permet d'évaluer qu'au bas mot, en 2016, 16 % des couples résidant avec au moins un enfant de moins de 25 ans⁶ formaient une famille recomposée au Québec (données non présentées). Ainsi, environ une famille biparentale sur 6, soit l'équivalent de près de 132 000 familles avec au moins

FIGURE 7 : RÉPARTITION (EN %) DES FAMILLES BIPARENTALES SELON L'ÂGE DU PLUS JEUNE PARENT ET LE SEXE DES CONJOINTS, QUÉBEC, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758.

6 Les familles qui ne comptent que des enfants âgés de 25 ans ou plus sont plus susceptibles de compter des enfants hors domicile, ce qui peut avoir pour effet de sous-estimer l'ampleur des recompositions telles qu'elles sont comptabilisées à partir du recensement.

un enfant de moins de 25 ans, ont rapporté qu'elles étaient constituées d'un conjoint qui n'est pas le parent biologique ou adoptif d'au moins un des enfants avec qui il réside.

Des familles recomposées, la majorité sont «simples», c'est-à-dire que tous les enfants présents au domicile sont nés ou ont été adoptés avant la relation actuelle et sont ceux

d'un seul des conjoints. Autrement, dans 4 cas sur 10, les familles recomposées dénombrées sont dites «complexes». En 2016, près de 56 000 familles biparentales avec enfants de moins de 25 ans concernaient des cas de recomposition complexe, cette appellation renvoyant aux familles où l'on dénombre au moins un enfant :

- de l'un des conjoints seulement et au moins un enfant commun au couple;
- de chacun des conjoints, sans enfant de l'union actuelle;
- de chacun des conjoints, ainsi qu'au moins un enfant commun au couple.

Section 3 : Évolution récente et comparaison avec le reste du Canada

Cette dernière section reprend les thématiques explorées à la section 2 et propose une mise en perspective en deux volets. Il est d'abord question de voir, à partir de quelques indicateurs d'intérêt, comment certaines situations ont évolué au cours de la dernière décennie. Ensuite, l'ampleur des phénomènes ainsi que leur évolution récente sont comparées aux réalités observées dans le reste du Canada.

D'emblée, précisons qu'entre 2006 et 2016, le nombre total de familles avec enfants a très légèrement augmenté au Québec. En effet, on compte près de 20 000 familles de plus aujourd'hui par rapport à 2006, une hausse de 1,6 %. L'augmentation constatée est plus modeste que celle observée hors Québec (+7,6 %), celle-ci correspondant à un ajout de 320 000 familles dans les autres provinces et territoires du Canada (données non présentées).

La monoparentalité, toujours plus présente

La figure 8 met en évidence la place occupée par les familles monoparentales au Québec et dans le reste du Canada ainsi que son évolution entre 2006 et 2016. On y apprend que le nombre de familles monoparentales est passé, pendant cette période, de 352 830 à 379 210 au Québec, marquant une progression de 7,5 %. Parallèlement, le nombre de familles biparentales a faiblement reculé (-0,7 %, donnée non présentée). Ainsi, le léger rehaussement du nombre de familles observé au Québec entre 2006 et 2016 est en réalité uniquement attribuable à l'augmentation du nombre de parents seuls.

Au cours de la période, l'importance relative des familles monoparentales s'est accrue au sein de l'ensemble des familles avec enfants, étant passée de 27,8 % à 29,5 %. Malgré la progression importante à souligner sur ce plan dans le reste du Canada, la part de familles

monoparentales demeure en 2016 plus élevée au Québec que dans les autres provinces et territoires canadiens.

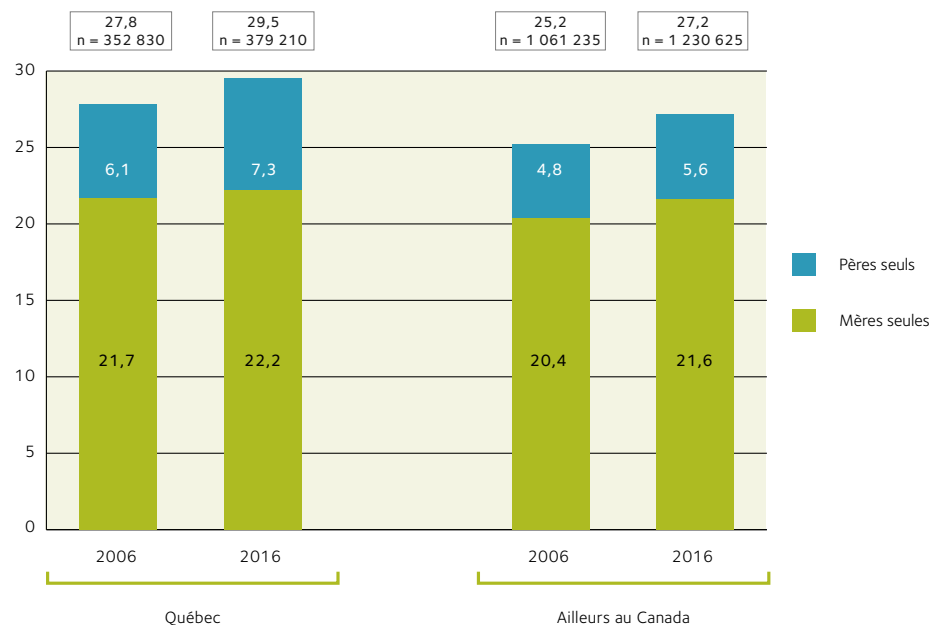
Augmentation notable du nombre de pères seuls

Comme on l'a vu précédemment, les familles monoparentales sont surtout dirigées par des mères plutôt que par des pères. Cependant, la figure 8 montre qu'ils sont dorénavant plus visibles au Québec. Leur nombre a fait un bond important entre 2006 et 2016, s'étant accru de 20 % pendant cette période. Cela correspond à l'ajout de 15 000 chefs de

famille monoparentale masculins. Parallèlement, environ 10 000 mères seules de plus ont été dénombrées au Québec en 2016, par rapport à 2006, ce qui correspond à une croissance de 3 %.

Dans le reste du Canada, les pères seuls sont aussi, en proportion, légèrement plus nombreux qu'ils ne l'étaient auparavant (6 % c. 5 %). Malgré la hausse non négligeable du nombre de pères seuls enregistrée entre les deux recensements, la part de familles avec enfants dirigées par un père seul demeure à ce jour supérieure au Québec (7,3 %) que dans les autres provinces canadiennes (5,6 %).

FIGURE 8 : PROPORTION (EN %) DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMIS L'ENSEMBLE DES FAMILLES AVEC ENFANTS, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA, 2006 ET 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006 et de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B2 (2006) et B2 (2016) de la commande spéciale CO-1758.

3.1 Caractéristiques des enfants

Les familles avec jeunes enfants désormais plus fréquentes au Québec qu'ailleurs au Canada

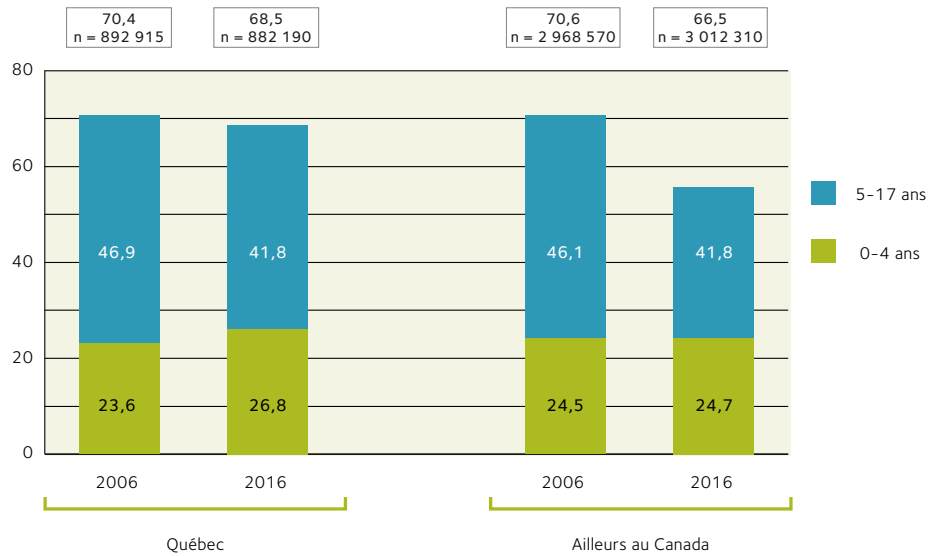
La figure 9 s'intéresse à l'évolution de la proportion de familles avec enfants mineurs en distinguant la part de celles dont le plus jeune enfant a moins de 5 ans. Elle permet de constater une diminution du nombre de familles avec enfants mineurs entre les deux recensements considérés. De même, l'importance relative de ces familles a reculé de près de 2 points de pourcentage. Cependant, on constate qu'une proportion plus importante de familles comptent aujourd'hui au moins un tout-petit, comparativement aux données enregistrées il y a 10 ans. Près de 27 % des familles sont formées d'au moins un enfant de moins de 5 ans vivant à la maison comparativement à moins du quart en 2006. Le rehaussement de la natalité des années récentes a fort probablement concouru à réaffirmer un peu plus la présence de jeunes enfants au sein des familles du Québec.

Ailleurs au Canada, la part de familles avec enfants mineurs a reculé de 4 points de pourcentage, pour s'établir aujourd'hui à 67 %. La proportion qui les concerne est donc aujourd'hui moins importante hors Québec que dans la province (69 %) alors que le poids de ces familles était à peu près le même partout au Canada, en 2006. On constate que la baisse observée dans le reste du Canada est surtout attribuable à la diminution importante du nombre de familles ayant un enfant d'âge scolaire, la part de familles comptant au moins un enfant de moins de 5 ans n'ayant pas reculé d'autant au cours de la période.

Renversement de tendance du côté des familles nombreuses

Dans les dernières décennies, la présence des familles comptant trois enfants ou plus était de moins en moins affirmée dans l'ensemble des familles au Québec. Elle affichait une décroissance lente, mais continue (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011). Or, la

FIGURE 9 : PROPORTION (EN %) DE FAMILLES AVEC ENFANTS MINEURS PARMIS L'ENSEMBLE DES FAMILLES AVEC ENFANTS, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA, QUÉBEC 2006 ET 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006 et de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B2 (2006) et B2 (2016) de la commande spéciale CO-1758.



figure 10 illustre un renversement de tendance survenu entre 2006 et 2016 à cet égard. En effet, on compte désormais quelque 15 000

familles nombreuses de plus dans le paysage québécois, et leur importance dans l'ensemble des familles avec enfants a, pendant la période, crû d'un point de pourcentage.

Il est intéressant de constater qu'à cet égard, la situation du Québec se distingue de celle du reste du Canada, où la part de familles nombreuses a continué de décroître dans les années récentes. Malgré ces évolutions contrastées, les familles nombreuses demeurent, en proportion, légèrement moins présentes au Québec qu'ailleurs au Canada.

3.2 Caractéristiques des parents

Diminution de la part de familles dont le plus jeune parent a moins de 35 ans

La figure 11 présente l'évolution de la part de « jeunes familles » en ne retenant que celles dont le plus jeune des conjoints ou le parent seul a moins de 35 ans. Entre les deux recensements examinés, on constate une légère diminution de la part de « jeunes familles », passée de près de 24 % en 2006 à 22 % en 2016. Cette situation est sûrement à mettre en parallèle avec l'entrée toujours plus tardive des jeunes adultes dans la parentalité.

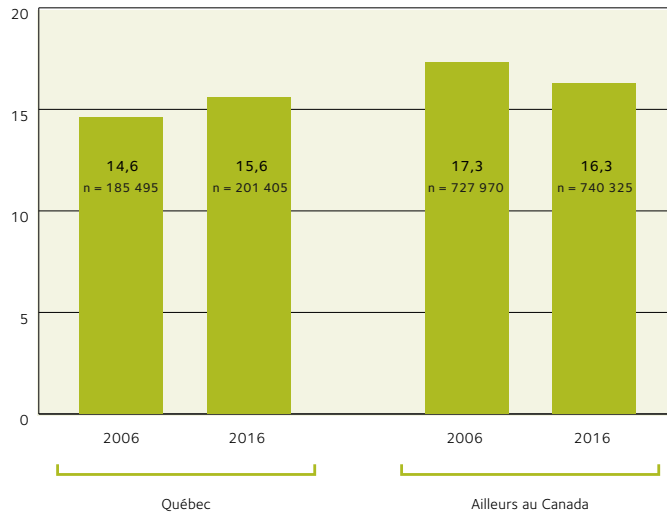
Dans le reste du Canada, on remarque également une légère diminution de la proportion de familles dont le plus jeune des parents est âgé de moins de 35 ans, passée de 23 % en 2006 à 20 % en 2016. La part de « jeunes familles » demeure ainsi légèrement plus élevée au Québec (22 %) qu'ailleurs au Canada (20 %)

Plus de 74 000 familles en union libre de plus en 2016 qu'en 2006

On a vu précédemment que l'union libre touche une part importante de familles biparentales au Québec. La figure 12 montre qu'au cours des 10 ans observés, leur part relative est passée de 34 % à près de 43 %. Sur le plan du nombre, l'augmentation est aussi impressionnante : le nombre de familles biparentales dont les conjoints ne sont pas mariés est passé, entre 2006 et 2016, de 313 845 à 387 960, une croissance de près de 24 %.

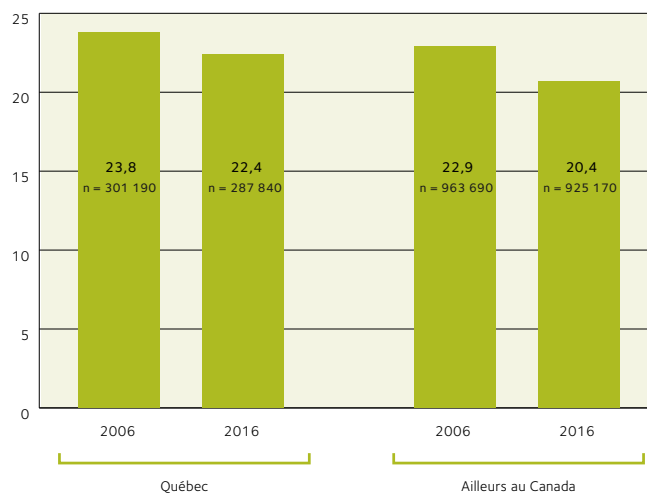
Au-delà de l'augmentation observée, cette figure permet de constater la « place particulièrement importante » qu'occupe l'union libre « dans la vie des couples comparativement à la situation qui prévaut ailleurs au Canada et dans la majorité des pays occidentaux » (Castagner Giroux, Le Bourdais et Pacaut, 2016). En effet, malgré une croissance notable du nombre de familles avec enfants dont les conjoints vivent en union libre observée dans les autres provinces et territoires au Canada (+27 %), l'importance des familles biparentales en union de fait y demeure bien inférieure à celle observée au Québec (12 % c. 43 %), encore en 2016.

FIGURE 10 : PROPORTION (EN %) DE FAMILLES NOMBREUSES (3 ENFANTS OU PLUS) PARMI L'ENSEMBLE DES FAMILLES AVEC ENFANTS, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA, 2006 ET 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006 et 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B2 (2006) et B2 (2016) de la commande spéciale CO-1758.

FIGURE 11 : PROPORTION (EN %) DE FAMILLES DONT LE PLUS JEUNE DES CONJOINTS OU LE PARENT SEUL A MOINS DE 35 ANS PARMI L'ENSEMBLE DES FAMILLES AVEC ENFANTS, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA, 2006 ET 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006 et 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B2 (2006) et B2 (2016) de la commande spéciale CO-1758.

Croissance importante du nombre de familles homoparentales déclaré

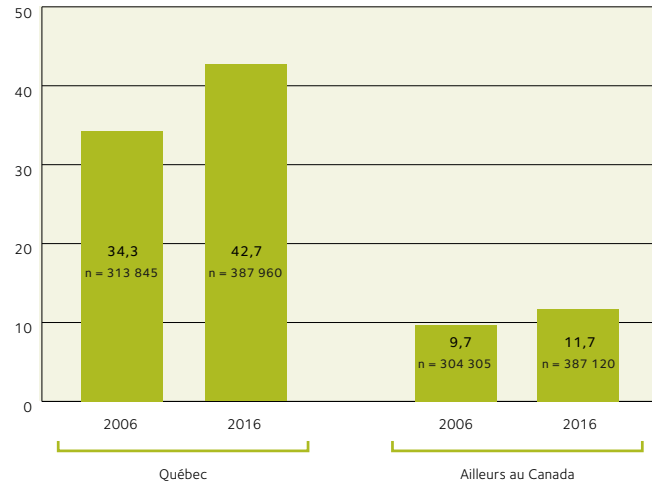
Du côté des familles homoparentales québécoises, on constate à la figure 13 une augmentation notable entre 2006 et 2016. Le nombre de couples de même sexe avec enfants a effectivement plus que doublé pendant la période (+123 %). Il s'agit de loin du phénomène ayant connu la croissance la plus importante parmi ceux étudiés. Cependant, il faut garder en tête que cette situation demeure somme toute marginale et qu'elle concerne, comme mentionné plus haut, moins de 2 200 familles au Québec. On retiendra tout de même que les familles homoparentales sont désormais deux fois plus présentes qu'il y a 10 ans parmi l'ensemble des familles biparentales, au Québec (0,2 % c. 0,1 %).

Ailleurs au Canada, ce sont quelque 3 000 familles de plus qui ont déclaré être formées de conjoints de même sexe, comparativement au nombre enregistré il y a 10 ans. Ainsi, en 2016, on en a dénombré près de 6 400. Ce type de famille a donc, là aussi, connu une importante augmentation, quoique plus modeste que celle perçue au Québec (+92 %).

Une relative stabilité observée du côté des familles recomposées

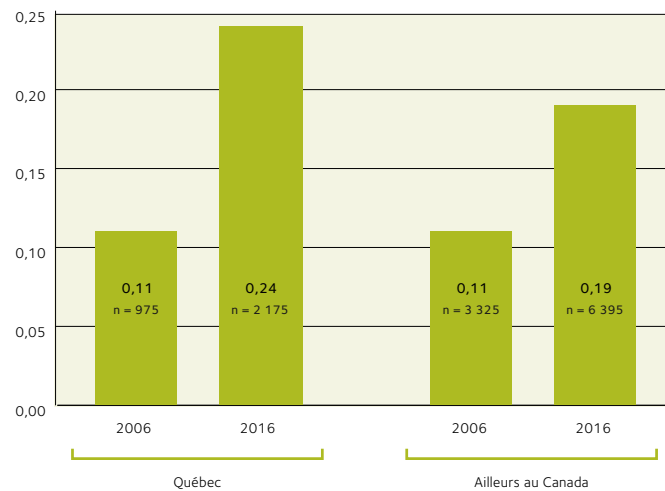
Le recensement permet de distinguer les familles recomposées depuis 2011 seulement. C'est ce qui explique que la figure 14 présente l'évolution survenue depuis cette année de référence plutôt que depuis 2006. On observe que la part de familles recomposées n'a pas bougé, entre 2011 et 2016, se maintenant à 16 % parmi les familles biparentales avec enfants de moins de 25 ans. Cette relative stabilité s'observe alors que le nombre de familles recomposées a, lui, légèrement décliné entre les deux recensements (-560). Comme l'expliquent Castagner Giroux, Le Bourdais et Pacaut (2016), reprenant des constats de Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais (2008), le peu de variation qui caractérise le phénomène de la recombinaison familiale s'explique fort probablement par la mobilité des personnes qui appartiennent à ce type de famille. En effet, les familles recomposées sont marquées par le mouvement – « départ d'un parent, arrivée d'un beau-parent, circulation des enfants en garde partagée, choix des enfants d'aller vivre avec l'un ou l'autre parent » –,

FIGURE 12 : PROPORTION (EN %) DE FAMILLES DONT LES CONJOINTS VIVENT EN UNION LIBRE PARMIS L'ENSEMBLE DES FAMILLES BIPARENTALES, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA, 2006 ET 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006 et de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B2 (2006) et B2 (2016) de la commande spéciale CO-1758.

FIGURE 13 : PROPORTION (EN %) DE FAMILLES HOMOPARENTALES PARMIS L'ENSEMBLE DES FAMILLES BIPARENTALES, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA, 2006 ET 2016



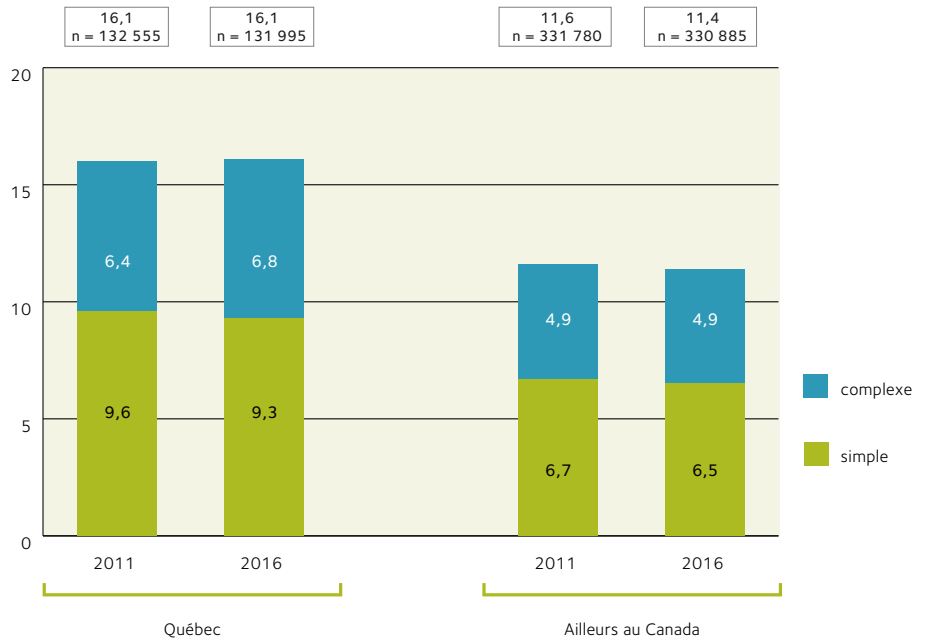
Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2006 et de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B2 (2006) et B2 (2016) de la commande spéciale CO-1758.

une mobilité qui ne peut se refléter dans les résultats d'un recensement en raison de son caractère transversal.

On remarque aussi, à la figure 14, que les familles recomposées complexes sont légèrement plus visibles en 2016 qu'en 2011 (6,8 % c. 6,4 %), au Québec.

La tendance observée entre 2011 et 2016 dans les autres provinces et territoires canadiens est très similaire. De fait, le nombre de familles recomposées a légèrement décliné tandis que leur proportion est demeurée stable. On retiendra de cette figure que la recombinaison familiale demeure plus fréquente au Québec qu'ailleurs au Canada (16 % c. 11 %).

FIGURE 14 : PROPORTION (EN %) DE FAMILLES RECOMPOSÉES (SIMPLES ET COMPLEXES) PARMI L'ENSEMBLE DES FAMILLES BIPARENTALES AVEC ENFANT(S) DE MOINS DE 25 ANS, QUÉBEC ET AILLEURS AU CANADA, 2011 ET 2016



Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2011 et de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du produit numéro 98-400-X2016024 au catalogue de Statistique Canada.

En résumé

- En 2016, 6,4 millions de personnes ont été recensées dans une famille, soit près de 8 personnes sur 10 au Québec.
- De l'ensemble des 2,26 millions de familles dénombrées au Québec en 2016, près de 6 sur 10 comptent au moins un enfant à la maison.
- De l'ensemble des familles avec enfants à la maison, au Québec, en 2016 :
 - Plus du quart comptent au moins un enfant de moins de 5 ans;
 - Près de 16 % sont nombreuses, cette proportion ayant augmenté depuis 2006;
- Près de 30 % sont monoparentales, comparativement à moins de 28 % il y a 10 ans;
- Environ 1 sur 5 compte au moins un parent de moins de 35 ans, une situation plus fréquente dans les familles biparentales que dans celles qui ne comptent qu'un seul parent.
- De l'ensemble des familles biparentales, en 2016 :
 - 43 % vivent en union libre, comparativement à 12 % ailleurs au Canada;
 - Bien que peu nombreuses par rapport à l'ensemble, les familles formées de conjoints de même sexe ont connu une très forte croissance entre 2006 et 2016;
 - Environ une famille sur six est recomposée, une situation inchangée par rapport à 2011.

Bibliographie

BOULIANNE, Manon (2005), «La cohabitation intergénérationnelle, le genre et la parenté au Québec», *Recherches féministes*, volume 18, numéro 1, p. 25-47.

CASTAGNER GIROUX, Catherine, Céline LE BOURDAIS et Philippe PACAUT (2016), «Séparation parentale et recomposition familiale : Esquisse des tendances démographiques», p. 11-34 dans Marie-Christine SAINT-JACQUES, Caroline ROBITAILLE, Annick ST-AMAND et Sylvie LÉVESQUE, *Séparation parentale, recomposition familiale : Enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

GENEST DUFAULT, Sacha et Christine CASTELAIN-MEUNIER (2017), «Masculinités et familles en transformation», *Enfances Familles Générations*, volume 26. Consulté en ligne.

GODBOUT, Élisabeth, Marie-Christine SAINT-JACQUES, Amandine BAUDE, Michael SAINI et Tamarha PIERCE (2016), «Le point sur la garde partagée : ce que la recherche nous dit et ne nous dit pas sur cette forme de partage du temps parental», *Intervention*, numéro 145, p. 63-67.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018), site Web, section «Population et démographie».

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017), *Le bilan démographique du Québec, Édition 2017*, Québec, 176 p. Consulté en ligne.

LARDOUX, Solène, Virginie BOULET et Mona GREENBAUM, «Couples de même sexe au Canada : portrait sociodémographique et structures familiales», *Bulletin de liaison du partenariat Familles en mouvance*, volume 15, automne 2017, p. 16-21.

PÉRON, Yves (2003), «Du mariage obligatoire au mariage facultatif», p. 110-143, chapitre dans : Victor PICHÉ et Céline LE BOURDAIS (dir.), *Le Québec du XXI^e siècle : enjeux démographiques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. «Paramètres».

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011), *Un portrait statistique des familles au Québec, édition 2011*, Québec, Gouvernement du Québec, 2011, 635 p.

STATISTIQUE CANADA (2012), *La situation des personnes âgées dans les ménages. Familles, ménages et état matrimonial. Type de construction résidentielle et logements collectifs. Recensement de la population de 2011*, Produit numéro 98-312-2011003 au catalogue, 9 p.

Notions, définitions et particularités des données

Famille de recensement

Statistique Canada définit la famille de recensement comme suit : « un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Remarque de Statistique Canada sur la famille de recensement :

« La famille de recensement et ses classifications et variables connexes sont déterminées à partir des réponses aux questions sur le sexe, la date de naissance, l'état matrimonial, l'union libre et le lien avec la Personne 1. On tient également compte de l'ordre dans lequel les membres du ménage sont inscrits dans le questionnaire. »

Les concepts de la famille de recensement, la situation des particuliers dans la famille de recensement et la structure de la famille de recensement sont demeurés les mêmes depuis 2001. Avant 2001, les concepts de la famille de recensement sont demeurés inchangés de 1976 à 1996. Les changements effectués aux concepts de la famille de recensement lors du Recensement de 2001 sont décrits sous *“famille de recensement”* du Dictionnaire du Recensement de 2011, et sous *“Comparabilité historique”* du *“Guide de référence pour les familles, Recensement de 2011”*. Plus de renseignements historiques au sujet des concepts relatifs à la famille au fil du temps sont offerts dans l'annexe de l'article *“Une diversité qui perdure : le mode de vie des enfants au Canada selon les recensements des 100 dernières années”*, no 11, documents démographiques (91F0015M). »

À noter :

- Une personne vivant dans une famille de recensement fait nécessairement partie d'un ménage privé.
- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- Une famille de recensement peut être intacte ou recomposée.
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme vivant dans une famille, au sens du recensement.
- Au sens du recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut être, par exemple un adulte de 40 ou de 50 ans ou plus, s'il vit toujours avec ses parents.
- Dans le recensement, un parent qui n'a pas la responsabilité principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille. Si le parent seul assume la garde, en parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été comptabilisé, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec un conjoint ou une conjointe, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfant dans cette nouvelle famille.
- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement sont considérés comme hors famille de recensement.
- Une famille sans enfant peut désigner un couple de parents dont les enfants ont quitté le domicile familial.

DONNÉES DISPONIBLES SUR DEMANDE

D'autres données sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, qui relève de la Direction générale des politiques du ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

PRODUCTION ET RÉDACTION : Joanie Migneault

COORDINATION – BULLETINS *QUELLE FAMILLE?* : Joanie Migneault et Kevin Rousseau

RELECTURE : Philippe Pacaut et Kevin Rousseau

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

Pour citer ce document : Ministère de la Famille (2018), « Caractéristiques et évolutions récentes des familles au Québec. Ce que révèlent les données du recensement de 2016 », Bulletin *Quelle famille?*, volume 6, numéro 2, 17 pages.

ISSN : 2292-0846 (PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

© Gouvernement du Québec